

Dans le conteneur à plastique

**Uniquement
les flacons pour la valorisation**

**Les plastiques mélangés ne peuvent pas
être valorisés et doivent être incinérés**

Conformément aux nouvelles directives cantonales,
dès le **1^{er} janvier 2016** seuls les flacons plastiques
ménagers seront collectés pour valorisation à la
déchetterie communale

Ces plastiques vont à la poubelle

Gobelets de yaourt, tubes,
pots



Barquettes (viande, fruits,
fromage)



Vaisselle



Pots de plante, cageots



Sachets, films des magazines,
recharges



Boîtes à oeufs



Bouteilles de produits de
jardinage, bricolage

